

quêtes qui en fut le Rapporteur, vint remettre une somme considérable à la veuve de l'infortuné Jean Calas, la priant de ne faire aucune recherche pour découvrir la personne à laquelle elle étoit redevable d'une telle générosité. Le Roi, de son côté, lui a accordé une gratification de 18 mille livres, une de six mille à chacune de ses deux filles, une de trois mille à l'un de ses fils, & une aussi de trois mille liv. à sa Servante, sans donner atteinte, par ces gratifications, à leur droit de poursuite juridique contre le Capitoul & les autres Juges de *Toulouse*.

Recruës.

Après les grandes réformes faites dans les troupes du Roi, on fait à présent tant à *Paris*, que dans les autres Places du Royaume, beaucoup de Recruës, & les ordres sont donnés de porter les Compagnies de Cavalerie aussi-bien que celles de Dragons, chacune à une augmentation de neuf hommes. Elle doit être aussi considérable dans les Corps d'Infanterie; ce qui porte le Public à bien des spéculations. Peut-être ces Recruës diminueront le grand nombre de vagabonds qui infestent les Provinces à la continuë, qui attaquent même les Couriers publics; celui de Bretagne à *Paris* en a été assassiné au mois d'Avril.

*Tragédie
du Siège de
Calais.*

Avant la fin d'Avril il s'étoit déjà vendu plus de quinze mille Exemplaires de la Tragédie du *Siège de Calais*, dont nous avons fait mention dans notre dernier Journal, page 355, & dont dix mille ont passé en Angleterre. Le Sr. Garrigues, célèbre Comédien Anglois, qui est à *Paris* depuis quelque-tems, la traduit dans sa Langue & se propose d'aller la faire représenter à *Londres*, où il ne doute pas qu'elle n'ait le plus grand succès.

Les